Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Vol. 33 no 39 | Edmonton, semaine du 29 octobre au 4 novembre 1999 | 16 pages | 60c

La nouvelle gouverneure générale du Canada choisit l'Alberta comme première sortie officielle

RAYMOND LAROCHE
Edmonton

DENISE HART
Legal/St-Albert

Les 16, 18 et 19 octobre derniers, la province de l'Alberta avait l'honneur de recevoir la visite de leurs excellences, la très honorable Adrienne Clarkson, Gouverneure générale du Canada, et John Ralston Saul. C'était pour eux une première visite provinciale officielle depuis l'installation de Mme Clarkson comme 26ième gouverneur général du Canada depuis la Confédération en 1867. Lors de leur séjour, ils ont visité les villes de Calgary, d'Edmonton, de Saint-Albert et Legal.

Leur séjour a tout d'abord débuté le 16 octobre où ils ont été reçus par Son Honneur Horace Andrew Olson, Lieutenant-gouverneur de l'Alberta, à sa résidence officielle à Edmonton, pour ensuite se diriger à l'hôtel de ville d'Edmonton, et rencontrer le maire M. Bill Smith et procéder à la remise de six prix du Gouverneur général. Les visiteurs étaient par la suite attendus par le public au Museum of the Regiments à Calgary. Le lundi 18 octobre, la gouverneure générale remettait à cinq femmes de l'Alberta, le prix de l'affaire «personne» (texte explicatif en page trois), en plus de procéder au dévoilement du monument *Women are persons* exécuté sur la commande de la fondation «Famous five», de même que la remise de six autres prix du Gouverneur général en présence du maire de Calgary, M. Al Duerr.

Le 19 octobre, leurs excellences visitaient dès 9h15 les élèves et le personnel de l'école Maurice-Lavallée d'Edmonton, où Mme Clarkson a souligné avoir plusieurs raisons de se réjouir de sa présence parmi eux. En plus de la beauté des paysages et de la chaleur de l'accueil à leur égard, elle a souligné le mérite des francophones d'avoir survécu et conservé leur indentité malgré que leurs droits linguistiques aient été bafoués pendant de nombreuses années. « Les francophones vivent sur le territoire de l'Alberta depuis le 18ième siècle et ont fondé de nombreuses villes et villages. Partout dans la province, on retrouve des noms français qui rappellent la contribution de votre communauté à l'histoire de l'Alberta. Vous avez mené une lutte exigeante , mais efficace pour l'obtention de vos droits scolaires» citait Mme Clarkson. «Vous vous êtes dotés d'institutions et d'associations qui incarnent vos valeurs et votre culture. Soyez-en non seulement félicités, mais remerciés, car la richesse du Canada repose avant tout sur notre capacité de vivre et de travailler tous ensemble; sans distinction de race, de religion ou d'appartenance politique» disait-elle à un auditoire de près de 700 personnes réunis pour l'occasion.



photo: Denise Hart
Adrienne Clarkson devant une des murales de la ville de Legal

La gouverneure générale du Canada s'est arrêtée à peine une heure et demie dans la ville de Legal, mais son passage a tout de même laissé des souvenirs qui marqueront l'histoire de cette petite communauté. Environ six cent personnes se sont déplacées pour l'occasion. Pour certains, c'était par curiosité, pour d'autres, c'était pour avoir la chance de lui serrer la main. Mais la majorité des gens sont venus parce que c'était la première visite d'un dignitaire aussi important et que ça ne se répéterait probablement pas avant longtemps, ou même jamais.

Sa visite hors d'Edmonton a tout d'abord commencé à St.Albert à l'école secondaire Ste Marguerite d'Youville (école d'immersion en français) où Mme Clarkson a remis à Heather Adamski, étudiante, la médaille d'honneur du gouverneur général. Mme Clarkson a profité de l'occasion pour féliciter les élèves de l'école d'avoir choisi d'apprendre une deuxième langue. Mme la gouverneure et son époux, M. John Ralston Saul, ont appris le français à l'âge adulte et encouragent l'apprentissage d'une deuxième langue à l'élémentaire.

A son arrivée à Legal, Mme Clarkson a été accueillie par le maire M. Richard St-Jean ainsi que par le président de l'ACFA régionale Centralta M. Ernest Chauvet. Après les mots de bienvenue et l'explication du projet des «peintures murales», le dévoilement des murales et la présentation des artistes se sont déroulés très rapidement. À la présentation d'une peinture créée par Jacques Martel, artiste d'Edmonton, Mme Clarkson n'a pu contenir sa joie. Après chaque explication des détails de la peinture, on pouvait entendre des exclamations de la foule et de son excellence. Elle a félicité la communauté de Legal pour son initiative dans le projet des peintures mais surtout pour son désir de garder vivants les souvenirs du travail ardu de ses fondateurs et de ses pionniers.

Ensuite, Mme Clarkson a rendu visite aux enseignants et aux élèves de l'École Citadelle. Ces derniers avaient d'ailleurs des questions intéressantes à poser à la gouverneure générale, notamment ce qui avait changé dans sa vie depuis son installation. « Avant, j'aurais pris deux jours pour rencontrer toutes les personnes que j'ai rencontrées aujourd'hui, cet après-midi j'ai dû les rencontrer en une heure et demie, c'est ça la différence», disait-elle.

Personnalité influente de la vie culturelle au Canada, Mme Clarkson a mené une carrière riche et exceptionnelle dans le domaine de la radiodiffusion, du journalisme, des arts et du service public. Ecrivaine de renom, elle a publié de nombreux articles dans les principaux journaux et magasines du Canada et a écrit trois livres. Elle a reçu de nombreux prix prestigieux au Canada et à l'étranger qui soulignent sa contribution exceptionnelle dans de nombreux secteurs. Elle est devenue officier de l'Ordre du Canada en 1992 et détient des doctorats honorifiques de quatre universités canadiennes. Elle a aussi reçu trois distinctions académiques honoraires et est parfaitement bilingue.



photo: Raymond Laroche
Mme Clarkson félicitant quelques diplômés de l'école Maurice-Lavallée

Cette semaine...

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 1881

10015349 XX140 (C) 65L 2
MICROFILM INC. SOCIETE CANADIENNE DU
110-464 RUE SAINT-JEAN
MONTREAL PQ H2Y 2S1



Les francophones: une espèce fatalement en voie de disparition

Ottawa (APF): **Le processus menant à la disparition lente et inexorable de la plupart des communautés francophones du pays est en marche et plus rien ne semble pouvoir l'arrêter.**

Après avoir étudié les données du dernier recensement et comparé avec les recensements précédents, le mathématicien et démographe Charles Castonguay de l'Université d'Ottawa tire cette brutale conclusion d'une étude qu'il a réalisée sur le renouvellement de la population francophone.

Cette «disparition tendancielle», c'est-à-dire la diminution d'une population de 20 à 30 pour cent en l'espace d'une seule génération, est caractérisée selon Castonguay par une faible natalité et une assimilation galopante qui rétrécit à la portion congrue la pyramide des âges chez la population francophone.

C'est en examinant de plus près cette pyramide, surtout le nombre d'enfants âgés entre 0 et 9 ans, qu'il en est venu à calculer que le taux de remplacement des francophones était maintenant beaucoup trop bas dans presque toutes les provinces, sauf au Nouveau-Brunswick, pour espérer un renversement de la tendance.

En 1961, vers la fin du baby-boom, le taux de renouvellement de la population francophone était de 180 pour cent pour l'ensemble du Canada, de 186 pour cent au Québec et de 260 pour cent au Nouveau-Brunswick. Il était même de 128 pour cent pour le reste du Canada français qui, malgré l'assimilation, arrivait quand même à renouveler et à augmenter sa population sans l'aide de l'immigration.

Le taux de renouvellement chez les francophones n'était plus que de 86 pour cent pour l'ensemble du pays en 1996.

Le phénomène de «disparition tendancielle» qui, selon Charles Castonguay, était clairement identifiable dans les données du recensement de 1981, a maintenant pris des proportions dantesques.

Selon ses propres calculs, le taux de renouvellement de la population francophone en 1996 n'était plus que de 49 pour cent à Terre-Neuve, 43 pour cent à l'Île-du-Prince-Édouard, 45 pour cent en Nouvelle-Écosse, 60 pour cent en Ontario, 56 pour cent au Manitoba, 42 pour cent en Saskatchewan, 36 pour cent en Alberta et 28 pour cent en Colombie-Britannique.

Le nombre d'enfants francophones est maintenant si bas dans six provinces (à peine 300 en Saskatchewan en 1996) qu'il est même devenu impossible d'établir des comparaisons avec le recensement de 1971, selon Castonguay.

Le nombre absolu de francophones est en chute dans toutes les provinces à l'exception de la Colombie-Britannique, où on assiste à un certain engouement pour la province du Pacifique. «Mais on ne peut pas dire qu'elle a des racines» tempère M. Castonguay, selon qui un déficit de 72 pour cent dans le renouvellement de la population franco-colombienne exclut tout optimisme.

En Alberta «les enfants du boom pétrolier», ceux nés de parents québécois qui ont tenté leur chance dans cette province dans les années 70 et qui ont choisi de s'y établir par la suite, «sont surtout de langue maternelle anglaise» constate le démographe.

Charles Castonguay ne parle pas encore de disparition tendancielle au Nouveau-Brunswick, mais il note que la population acadienne a très légèrement diminué en 1996, ce qui constitue une première dans l'histoire de cette province. Il est aujourd'hui prêt à parier sur un recul des effectifs acadiens dès le prochain recensement.

Et les anglophones? Les anglophones aussi ont connu une chute de leur taux de natalité, dix ans avant qu'une baisse similaire ne se manifeste chez les francophones. Mais contrairement aux francophones, ils arrivent à maintenir à 98 pour cent leur taux de renouvellement au Canada grâce à l'assimilation des immigrants et des jeunes francophones, qui viennent grossir leurs rangs.

Au Nouveau-Brunswick par exemple, une province qui ne profite absolument pas de l'immigration internationale pour maintenir sa population, le taux de remplacement des anglophones en 1996 était de 90 pour cent, comparativement à seulement 72 pour cent chez les Acadiens. Cette différence, elle s'explique en bonne partie par l'assimilation.

Charles Castonguay est toutefois le premier à admettre que les Acadiens du Nouveau-Brunswick, grâce à la reconnaissance légale et constitutionnelle de leur communauté, ont réussi à réduire de 11 à 9 pour cent le taux d'anglicisation chez les jeunes adultes de 25 à 34 ans entre 1971 et 1996.

Le phénomène est semblable chez les anglo-québécois, qui avaient en 1996 un taux de remplacement des générations de 92 pour cent comparativement à 86 pour cent chez les francophones. Ici, la réussite de la population anglophone réside dans sa capacité d'assimiler plus que sa «juste part» d'immigrants dans la région de Montréal, car les deux communautés partagent le même problème de sous-fécondité. «Les berceaux sont aussi vides chez les anglophones que chez les francophones» note Castonguay.

Détail non négligeable: depuis dix ans, très peu d'anglophones ont quitté le Québec, stabilisant d'autant la population de langue anglaise, qui avait chuté de 14 pour cent entre 1971 et 1991.

Le résultat net de cette assimilation des allophones et des francophones partout au pays est visible sur la pyramide des âges : on compte en proportion au Canada trois fois plus d'enfants anglophones âgés entre 0 et 9 ans que d'enfants francophones.

Longtemps accusé par ses adversaires d'être un éternel pessimiste, Charles Castonguay s'en défend bien: «J'essaie de ne pas être alarmiste ou pessimiste, j'essaie d'être réaliste». Après avoir passé 25 ans à suivre les tendances de l'assimilation linguistique, il avoue être «tanné de regarder les chiffres» et se dit maintenant prêt «à tirer des conclusions».

Il estime que le temps est venu de repenser la politique linguistique et culturelle au pays et de «cesser de prétendre que le Canada français s'étend d'un océan à l'autre. C'est une illusion. Ce qu'il faut, c'est sauver les meubles».

Plus de 30 ans après les conclusions de la commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme, Charles Castonguay prône la création d'une nouvelle Commission royale d'enquête, qui pourrait appuyer son analyse sur les nouvelles réalités démographiques: «Le fédéral empêche les francophones de prendre conscience de ce que l'avenir leur réserve» dit-il.

Il pointe du doigt « le triumvirat » que sont le ministère du Patrimoine canadien, Statistique Canada et le Commissariat aux langues officielles «qui ne disent pas toute la vérité» lorsqu'il est question des tendances linguistiques au pays.

Finalement, il pense que le gouvernement du Québec devrait aussi se réveiller et tenir une nouvelle commission d'enquête sur la situation du français à Montréal. Pour Charles Castonguay, il est clair que «l'avenir du français en Amérique du Nord se joue à Montréal».

Riel: dépôt du projet de loi privé

Ottawa (APF): Le projet de loi privé annulant la condamnation de Louis Riel pour haute trahison a été à nouveau déposé à la Chambre des communes.

Cette énième tentative de réhabilitation de la mémoire du fondateur du Manitoba est en fait la poursuite de la démarche entreprise en 1998 lors de la première session parlementaire par le député libéral Denis Coderre, qui a été nommé secrétaire d'État au Sport amateur lors du dernier remaniement ministériel.

Puisque ses fonctions ministérielles l'empêchent de présenter un projet de loi privé, M. Coderre a refilé le dossier à la députée de Notre-Dame-de-Grâce-Lachine au Québec, Marlene Jennings.

Le projet de loi privé qui est appuyé par des députés de tous les partis politiques et par les membres de la famille Riel annule la condamnation de Louis Riel et le reconnaît innocent de l'accusation de haute trahison; reconnaît la place de Riel dans l'histoire comme un père de la Confédération et le fondateur du Manitoba; décrète le 15 juillet de chaque année *«Journée Louis Riel»*; accorde à la ministre du Patrimoine le pouvoir de commémorer la vie de Louis Riel au moyen de monuments ou de plaques historiques, l'autorise à ériger une statue de Louis Riel sur la Colline du Parlement et à établir un programme de bourses d'étude au nom de Louis Riel pour des étudiants métis.

Au bureau de la députée Jennings, on se dit convaincus que plus rien n'empêche l'adoption du projet de loi au cours des prochaines semaines.

En commémoration de l'affaire « personne »

Cinq remarquables femmes canadiennes reçoivent le Prix du Gouverneur Général

SUZANNE DE COURVILLE NICOL

Calgary

Le lundi 18 octobre dernier, son Excellence, la très honorable Adrienne Clarkson, gouverneure générale et Commandante en chef du Canada, décernait à cinq femmes, mesdames Anne-Marie Perry, Bertha Allen, Maria Erikson, Enid Page et Bette Stephenson, le prix de l'affaire «personne», à l'hôtel Palliser de Calgary. Le gouvernement du Canada a institué ce prix du Gouverneur général en commémoration de l'affaire «personne», afin de reconnaître des Canadiennes ayant contribué d'une manière exceptionnelle à la promotion de l'égalité des femmes au Canada.

L'affaire «personne» vous connaissez? Emily Murphy, Henrietta Muir Edward, l'honorable Irene Parlby, Louise McKinney et Nellie McClung, originaires de l'Ontario, du Québec et de l'Angleterre, cinq femmes canadiennes fonceuses et remarquables, dont le destin les mène en Alberta où elles forment une équipe pour la défense des droits de la femme. Elles goûtent enfin aux fruits de leur succès, le 18 octobre 1929 alors que les «Famous Five» telles qu'on les connaît, réussissent à persuader le gouvernement du Canada, de soutenir la cause des femmes pour qu'elles soient nommées au Sénat.

Avant les années 1870, les divorces devaient être approuvés par le Sénat. Les biens de la famille étaient généralement la propriété du mari et des fils. Il était donc très difficile pour une femme seule d'élever ses enfants. La garde était attribuée au père, qui était de toute manière leur tuteur légal. Tout en essayant de faire changer les lois, Émily Murphy et d'autres militantes pensèrent que si les femmes étaient membres du Sénat, les décisions concernant la famille deviendraient plus équitables.

Suite à une réponse négative de la Cour suprême du Canada, à la question: Est-ce que le mot «personne», de l'article 24 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, comprend



photo: S. de Courville Nicol

Anne-Marie Perry et Adrienne Clarkson

également les femmes? Emily Murphy déclare que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique doit être interprété à la lumière de l'époque à laquelle il avait été rédigé. Elle note qu'en 1867, les femmes n'avaient ni le droit de vote, ni le droit de se présenter aux élections, donc, elles ne pouvaient pas être élues.

À cette époque, la Cour suprême ne représentait le tribunal de dernière instance que de nom. Il fut décidé de faire appel au Comité judiciaire du Conseil privé de la Grande-Bretagne et le premier ministre William Mackenzie King, accepta. Les lords affirmèrent que le Canada était en pleine croissance et en plein changement et que sa constitution devait refléter ce phénomène. Le 18 octobre 1929, ils arrivèrent à la conclusion unanime que le mot «personne», de l'article 24 désignait à la fois les hommes et les femmes.

Depuis cette victoire historique des «Famous five», 52 femmes furent nommées au Sénat canadien et trente-deux femmes siègent actuellement parmi les 102 membres de la Chambre. En 1930, l'honorable Cairine Wilson d'Ottawa devint la première sénatrice du pays.

La première femme présidente du Sénat fut Muriel McQueen Fergusson du Nouveau-Brunswick. Elle fut nommée au Sénat en 1953 et fut présidente de 1972 à 1974. Ce fut un événement historique lorsque le Premier Ministre, Jean Chrétien, nomma Joyce Fairbairn, sénatrice de l'Alberta, au poste de leader du Gouvernement au Sénat en 1993.

En cette journée mémorable à Calgary, les cinq récipiendaires du prix du Gouverneur Général pour 1999, rayonnaient de fierté et avec raison. Elles vibraient d'émotions devant une salle comble au Crystal Ballroom du Palisser Hotel.

«Chacune de nos lauréates a opté pour un cheminement différent», soulignait la gouverneure générale, Mme Clarkson, elle-même resplendissante à l'occasion de cette première sortie officielle. « Pourtant, il y a un dénominateur commun à leurs histoires individuelles: toutes vivent leur vie avec passion mais une passion assortie d'un sens profond des responsabilités. Elles vont au-devant de celles qui sont dans

suite en page 11...

Centenaire de la paroisse Saint-Joachim: une année de festivités se poursuit

LYNE LEMIEUX

Edmonton

La communauté francophone d'Edmonton a célébré dimanche le 24 octobre dernier le centenaire de la 4e église de la paroisse Saint-Joachim et le 160e anniversaire de la paroisse du même nom. Une messe et un banquet ont donné lieu au lancement d'un livre de Mme France Levasseur-Ouimet et d'un vidéo de M. Jean Patenaude.

L'église, site historique albertain, était pleine à craquer pour l'occasion. Une chorale réunissant parmi les meilleurs éléments des chorales francophones de la ville. Plusieurs personnes ont mentionné à quel point le chant choral d'antan leur manquait. Il est vrai qu'il serait difficile de réunir de tels artistes sur une base hebdomadaire pour chanter dans chacune des quatre paroisses de la ville.

C'est le Révérend Père Piché, supérieur des Oblats, qui célébrait la messe en compagnie d'une dizaine de co-célébrants francophones, tous Oblats de Marie Immaculée. Le sermon fut aussi prononcé par le Père Piché qui, pour l'occasion crût important de le faire en partie en français, en partie en anglais, un choix délicat lors de cette célébration de la première paroisse catholique et francophone d'Edmonton.

La soirée s'est poursuivie par un banquet à l'Hôtel Coast Plaza. Mme Claire Bernier, présidente du Comité historique a profité de l'occasion pour rendre hommage à Jean Patenaude et Pierre Brault, ses collègues de la première heure, à Sr Dolorèse Déry, Paul Desjardins, Claude Préfontaine et Germaine Dupont.

Parmi les prochaines activités on peut noter l'enregistrement de l'émission Le Jour du Seigneur le 13 novembre à 17h, l'érection d'un cairn dans les jardins du Parlement de l'Alberta pour indiquer l'emplacement de l'église et un voyage l'été prochain à Saint-Joachim au Québec, paroisse jumelle de Saint-Joachim, Alberta. Le Club Alouette organise également le 6 mai prochain un barbecue avec tous ses anciens membres.

Plusieurs paroisses et groupes religieux sont venus présenter leurs voeux dont M. Clément Déry de la paroisse Immaculée Conception qui a offert une lampe votive et M. Charles-Émile Joly de la paroisse Ste-Anne. Sr Elizabeth Fitzgerald des Filles de Jésus a également offert un témoignage d'amitié.

Les participants ont été très touchés par le témoignage de Sr Doloreta Shaligan de la communauté ukrainienne de Sister of servants of Mary Immaculate qui a rappelé que cette communauté religieuse a intégré dans ses prières quotidiennes des remerciements perpétuels à Mgr Émile Legal et à Mgr Vital Grandin.

Lors de l'arrivée des premiers Ukrainiens au Canada en septembre 1891, on s'est rapidement rendu compte que le soutien d'une communauté religieuse était très impor-tant. Malheureusement il n'y avait à cette époque aucun missionnaire ou prêtre qui ne connaisse la langue ukrainienne ou qui puisse célébrer les rituels de cette communauté. C'est pourquoi Mgr Legal, conscient que la barrière linguistique était importante, fit de nombreuses démarches auprès du clergé ukrainien pour que celui-ci délègue des missionnaires. Comme ses demandes ne recevaient guère une réponse positive, il envoya lui-même un prêtre francophone séjourner un an en Ukraine pour apprendre la langue et les rituels. Ce dernier revint et annonça l'arrivée de quatre religieuses de la communauté de Sisters Servants of Mary Immaculate.

Ces dernières firent le voyage en bateau, puis en train jusqu'à Winnipeg et en voiture à chevaux jusqu'à Edmonton. Elles habitèrent un logement de deux pièces au sous-sol de l'église Saint-Joachim et les pères Oblats leur fournissaient nourriture et bois de chauffage. Le premier hiver, l'une d'elles mourut et les religieuses se rappellent encore que ce furent les paroissiens de Saint-Joachim et leurs curés qui payèrent le cercueil et les frais funéraires car

suite en page 14...

ÉDITORIAL

Mme Clarkson en Alberta

Alors que l'Australie se prépare à éventuellement couper ses liens avec la monarchie dans un prochain référendum, le Canada a depuis le 7 octobre un nouveau gouverneur général, Mme Adrienne Clarkson. Elle est la 26ième à remplir cette fonction.

Comme l'indiquait *Le Devoir* du 10 septembre 1999: « Le représentant de la reine n'a jamais joui d'une grande autorité. Chef de l'État canadien par défaut, le gouverneur général est un personnage un peu irréel qui doit s'en tenir à exercer un ministère honorifique dont l'essentiel consiste à prononcer le discours du trône une fois tous les deux ans, à recevoir les lettres de créance des nouveaux ambassadeurs, à représenter le Canada à l'étranger lorsque le premier ministre ne peut ou ne veut se déplacer, puis à présider toutes espèces de cérémonies de remise de décorations. »

Il est vrai que pour bon nombre de Canadiens et de Canadiennes, la fonction paraît désuète. Un poste d'apparat qui coûte très cher aux contribuables. Certains vont même jusqu'à prôner l'abolition de cette fonction. Mais il est très clair que le Canada n'est pas encore prêt à considérer une telle option.

La nomination de Mme Clarkson au poste de gouverneur général a certes suscité de nombreux commentaires dans la presse canadienne. Certains (surtout le *National Post*) y voyaient même une véritable invasion de « gauchistes » à Rideau Hall. Mme Clarkson n'a d'ailleurs jamais eu froid aux yeux. Elle a des convictions et n'a pas peur de les partager. Et, c'est exactement ce qu'elle a fait lors de sa visite en Alberta.

Pour une première sortie, celle-ci aura été remarquée. Elle a montré son attachement à deux combats importants: celui des femmes (voir article dans ce numéro du *Franco* sur Calgary) et celui du bilinguisme. On sait que Mme Clarkson milite depuis longtemps ouvertement pour ce dernier. Récemment, elle disait que «c'est très important pour notre pays que les gens soient bilingues et pas simplement les francophones qui parlent anglais. C'est très important que les anglophones apprennent le français, et pas seulement le français brut pour commander un café, mais pour vivre de façon bi-culturelle. » En rendant visite aux écoles Maurice-Lavallée, Sainte-Marguerite d'Youville ainsi qu'à la ville de Legal, elle a envoyé un message très clair à la population anglophone. Le français existe bel et bien en Alberta et il est là pour rester. De plus, en répondant en français à une journaliste de A-Channel, qui demandait à la gouverneure générale: « en anglais, s.v.p? », elle a montré aux anglophones qu'il était impératif dans un milieu francophone comme l'école Maurice-Lavallée de respecter la langue parlée entre ses murs. Un message que beaucoup devrait retenir aussi bien au sein de la population anglophone que francophone.

Nous espérons que les fastes et l'apparat n'enlèveront pas à notre nouvelle gouverneure générale son côté rebel et son franc-parler. Il est peut être temps de penser à revamper ce poste mais il est surtout temps de mettre un peu de zeste et de piquant dans la fonction de gouverneur général et Mme Clarkson semble la candidate toute indiquée.

Nathalie Kermoal



COURRIER DES LECTEURS

Cher(e)s Franco-Albertain(e)s,

Comme le temps passe vite! Il y a déjà 11 ans que j'ai commencé ma carrière professionnelle. Avec le 50ième anniversaire de CHFA, ça me fait penser qu' il y a déjà 10 ans que j'ai fait l'émission «Déjà 40 ans!» pour CHFA! Et voilà, j'ai traversé ma première décade dans le «showbiz».

J'aimerais prendre le temps de remercier tous les gens qui sont venus à tous mes spectacles et qui ont acheté mes disques, t-shirts, etc. J'espère que vous avez eu autant de plaisir à mes spectacles, que j' en ai eu à les donner! Merci aussi à toutes les personnes qui m'ont «booké», pour m'aider à mettre du pain sur la table.

Merci à l'ACFA Provinciale et à toutes les Régionales, à la *Librairie Le Carrefour* et à la *Librairie Monette*. Merci aussi à la Cité des Rocheuses.

Merci au *Franco* et à la SRC. Un gros merci à CHFA qui fait jouer ma musique pour que le public ne m'oublie pas.

J'aimerais remercier certaines personnes qui m'ont aidée pendant les derniers 11 ans. Geneviève Moquin, André Boudreau, Laurier Fagnan, Ghislain Bergeron, Lyne Le-mieux, Cécile Allard, Angèle Buteau et Louisette Villeneuve. À tous ceux que je n'ai pas mentionnés, merci, vous savez qui vous êtes.

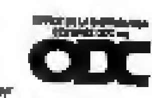
En dernier, mais je ne les oublie pas; tout le monde de Plamondon (parents et pas parents); ma famille éparpillée à travers le monde; mes parents, Wilfrid & Fernande Plamondon; mon frère, Réginald Plamondon; ma nièce, Vanessa Plamondon; mes enfants, Christie-Dawn & Nelson Ladouceur; et mon époux, Gérard.

Merci à tous du fond de mon coeur et que Dieu vous bénisse!

C'était une «maudite bonne ride»!

Musicalement vôtre,
Crystal Plamondon

Directrice: Nathalie Kermoal
Adjointe Admin.: Micheline Brault
Infographiste: Charles Adam
Journaliste: Raymond Laroche



OPSCOM

Le Franco est membre de l'APF. Au niveau national, il est représenté par OPSCOM. *Le Franco* est imprimé par Gazette Press Ltd, de Saint-Albert.

Le Franco

Adel: lefranco@francalta.ab.ca

Correspondants:
Calgary: Suzanne de Courville Nicol, Alain Bertrand
Centralta: Denise Hart
Fort McMurray: Mauricio Rivera
Lethbridge: Mireille Rochon
Medicine Hat
Plamondon: Joël Lavoie, Denise Lavallée
Red Deer: Serge Gingras
Rivière-la-Paix: Noëlla Fillion, Patrick Henri
Saint-Paul: Michèle Routier

Une peinture présentée à Mme Adrienne Clarkson.

DENISE HART

Legal

Lors de sa visite dans la ville de Legal le 19 octobre dernier, la nouvelle gouverneure générale du Canada, l'honorable Adrienne Clarkson se voyait remettre des mains de l'artiste d'Edmonton Jacques Martel une très belle peinture, inspirée de son discours d'installation, illustrant le personnage principal, soit son excellence, la gouverneure générale regardant en souriant une image du Canada dans toute sa complexité et sa beauté.

Le Cercle de Vie, vers lequel son visage est tourné, est un symbole de base, fondamental dans la culture Ojibway. Ce symbole a aussi une autre signification puisqu'on le nomme aussi «Attrapeur de rêves» ou «Dream Catcher» comme le disent les membres de la Première Nation Ojibway. Cet «attrapeur de rêves» illustré sur la toile, renferme tous les rêves que son excellence pourrait concevoir pour le Canada et ses habitants.

À l'intérieur de ce Cercle de Vie, on aperçoit une feuille d'érable, emblème du Canada, démontrant que le pays a une place dans ce Cercle de Vie et dans les rêves de ceux qui ont travaillé et collaboré à en faire un des pays avec la meilleure qualité de vie au monde.

La jeune fille amérindienne, la famille acadienne qui cultive la terre, et le dragon soldat britannique sont une représentation des peuples fondateurs accueillant, dans ce grand Cercle des Ojib-way qui s'agrandit, «des Cana-diens de toutes les couleurs et de toutes les religions» ici repré-sentés par des enfants de diverses nationalités.

Dans le coin supérieur gauche un dragon fait allusion à ses racines et ses ancêtres. Dans le coin inférieur droit, la rose Thérèse Bugnet qui représente l'emblème floral de la ville de Legal.



Illustration de la peinture réalisée par Jacques Martel

Un projet de foyer pour les aînés à Plamondon!!

JOËL LAVOIE

Plamondon

Le 20 octobre dernier, un groupe d'investisseurs francophones choisissait le terrain sur lequel ils veulent construire un foyer pour les aînés de Plamondon et de la région.

En avril 1998, l'ACFA de Plamondon - Lac La Biche recevait une subvention de Lac La Biche *Regional Community Development* pour réaliser une étude de faisabilité pour un foyer des aînés à Plamondon.

Un an et demi plus tard beaucoup de chemin a été parcouru. Premièrement des contacts ont été établis avec des constructeurs francophones locaux et de la région de Morinville qui sont intéressés à participer dans le projet. On a ensuite choisi un terrain. Le village de Plamondon a également été approché et est maintenant un partenaire du projet. Finalement des démarches ont été entreprises pour rencontrer le gouvernement provincial.

Comme dans tout projet, des délais sont advenus. Le terrain choisi s'est montré impossible à acquérir et il a fallu six mois pour obtenir une rencontre avec le gouvernement provincial.

Mais le projet avance toujours, la rencontre avec Stan Woloshyn de *Community Development* s'est avérée prometteuse et le 20 octobre dernier un autre terrain a été choisi au sud du Centre culturel Philip-Ménard et de l'aréna.

De son côté, l'ACFA a mis sur pied un comité pour la gestion du projet qui entreprendra les démarches pour s'incorporer au cours des prochain mois.

Le but que s'est fixé le comité de gestion et le comité de construction est de commencer à construire le bâtiment durant l'été 2000.





Régional en bref

Calgary

Un nouveau livre à la mémoire des «Famous Five»

En 1929, cinq grandes femmes au grand coeur ont changé le rôle de la femme canadienne à tout jamais quand elles ont gagné leur célèbre cause des « personne » qui reconnaissait la femme comme une personne selon la loi. Emily Murphy, Nellie McClung, Irene Parlby, Henrietta Muir Edwards et Louise McKinney furent alors reconnues comme les «Famous Five», et leur remarquable contribution est maintenant immortalisée dans un livre de l'auteur calgaréen Nancy Millar, publié par le *Western Heritage Centre* de Cochrane en Alberta. *The Famous Five, Emily Murphy and the case of the missing persons*, est un récit vivant d'un important chapitre de l'histoire canadienne. Ce livre offre un regard complet des «Famous Five» soulignant la détermination, la vision et l'implication sociale de cinq leaders remarquables dont l'héritage profite aux femmes canadiennes tous les jours. Ce volume est disponible auprès de *Western Heritage Centre*, box 1477, Cochrane Ab. ou par téléphone au (403) 932-3514.

Edmonton

4e Congrès de l'ACREF Edmonton, Alberta 17 au 20 novembre 1999

Le 4e Congrès de l'ACREF (Alliance canadienne des responsables et des enseignants et enseignantes en français langue maternelle) aura lieu à Edmonton du 17 au 20 novembre 1999 sous le thème « Réseautés au cœur de la pédagogie ». Ce 4e congrès de l'ACREF se veut un rassemblement des éducateurs et éducatrices œuvrant en éducation francophone partout au Canada. Le thème du congrès « Réseautés au cœur de la pédagogie » fera ressortir les liens entre la pédagogie, la technologie et l'identité culturelle, trois composantes de l'éducation francophone en milieu anglodominant. Ce congrès national accueillera près de 350 participantes et participants de partout au Canada. Les congressistes auront accès à une quarantaine d'ateliers. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Denise Moulun-Pasek au 780-465-8772 ou par courrier électronique au dmoulun@ualberta.ca

Plus que deux jours pour participer à la campagne de levée de fonds de CKUA

CKUA, le plus vieux diffuseur publique en Alberta, fondé en 1927 à la University of Alberta en est aux derniers jours de sa campagne automnale de levée de fonds qui a débuté le 21 octobre dernier. On se rappelle qu'en 1997, la station avait été retirée des ondes par ses directeurs du temps et que par une campagne publique et inespérée de levée de fonds, la station avait réussi à amasser la somme d'un million de dollars pour remettre la vénérable institution radiophonique en ondes. Plusieurs magnifiques prix seront distribués aux contribuables qui aideront la station à atteindre son objectif de cette année fixé à 350 000$. Les personnes qui veulent contribuer peuvent le faire en signalant le 1-800-494-2582, ou via le site Internet au www.ckua.org.

«Premières de classe», comme premier spectacle de la saison pour l'Unithéâtre

Dans les années soixante, de quoi 4 jeunes filles en pleine crise d'adolescence peuvent-elles bien discuter? D'amour, de Dieu, de leurs problèmes familiaux, de sexe, jusque là, rien de nouveau. Tout est dans la façon de le dire et de le raconter. Une traduction de Michel Tremblay d'un texte de Casey Kurtti avec une mise en scène de Pierre Bokor. La pièce sera présentée du 4 au 7 novembre à 20 heures, en matinée le 7 novembre à 14 heures au théâtre de la Cité francophone d'Edmonton.

Toujours prudent à l'Halloween

Ce sera bientôt l'époque de l'année durant laquelle les parents donneront à leurs enfants la permission de devenir pour une soirée de «petits monstres». Par contre, la sécurité est de mise. Voici quelques conseils utiles : afin d'y voir plus clair, porter du maquillage à la place d'un masque; porter un déguisement aux couleurs voyantes : toujours connaître l'itinéraire de vos enfants; faire sa tournée avec des membres de sa famille ou des amis; ne pas visiter les maisons dont les lumières sont éteintes; ne jamais accepter d'invitation ni aller nulle part avec quelqu'un qu'on ne connaît pas. Cette année, la fête de l'Halloween est le 31 octobre. Par ailleurs, la «Human Society of Canada» vous suggère de faire attention à votre chat, car pour différentes raisons, certaines personnes profitent de cette occasion pour faire un mauvais parti à votre animal domestique. Pour la période où les enfants sonnent à votre porte, placez votre animal dans une pièce fermée afin d'éviter qu'il ne se glisse à l'extérieur.

Nouvel exécutif à l'ACFA provinciale

Les membres réunis en assemblée générale annuelle de l'Association canadienne-française de l'Alberta ont élu un nouvel exécutif pour l'année 1999-2000. La présidente, Mme Suzanne Dalziel, est native d'Edmonton. Elle a siégé au comité permanent de développement économique de l'ACFA et est présidente de l'Alliance chorale Alberta. Femme d'affaires, elle est propriétaire, entre autres, de l'agence Prestige Tours d'Edmonton. M. Vital Ouellette de Saint-Paul a été élu vice-président pour un mandat de deux ans. Il est également co-président de l'association des juristes d'expression française de l'Alberta et a été président du Conseil scolaire de l'École nouvelle qui gère les écoles de Bonnyville, Cold Lake, Saint-Paul et Plamondon. Mme Claire Hébert de Saint-Vincent a été élue vice-présidente pour un mandat de deux ans. Mme Hébert a une formation d'infirmière et siège au comité Santé et service sociaux de l'ACFA provinciale. Elle siégeait à l'exécutif à titre intérimaire depuis janvier 1999. M. Mauricio Rivera-Quinjino a été élu vice-président pour un mandat d'un an. Il est éducateur spécialisé dans l'éducation à distance. Il vit à Fort McMurray et siège au conseil d'administration de l'ACFA régionale de Wood Buffalo. Ils rejoignent à l'exécutif de l'ACFA, M. Guy Nobert de Saint-Albert. Comptable agréé, M. Nobert est vice-président et terminera en l'an 2000 la deuxième année de son mandat.

«A Mini-Escape for women»

Madeleine Mercier invite toutes les femmes à se joindre à elles pour une journée de rencontre au cours de laquelle vous aurez l'occasion de vous entretenir avec d'autres femmes du domaine des affaires, qui traiteront de différents sujets, et de faire de nouvelles rencontres. Le tout se déroulera au Mayfair Golf & Country Club, le 6 novembre prochain de 9h30 à 2h00 et un dîner sera servi. Pour plus d'informations, contactez Corinne au 412-6604.

Urbania Box : Le nouveau spectacle de la chorégraphe Louise Bédard présenté à Edmonton

MARIE-JOSÉE ROY
Edmonton

Lors de sa troisième visite à Edmonton, la chorégraphe Louise Bédard nous présentera *Urbania Box, je n'imagine rien* son nouveau spectacle. La chorégraphie est inspirée d'un recueil de poèmes d'Anne Hébert intitulé *Les petites villes*. Elle regroupe six danseurs canadiens et européens sur une musique de Robert Marcel Lepage.



C'est une allégorie urbaine dont le fil conducteur est relié à la mémoire. Louise Bédard décrit son spectacle comme « assez foisonnant d'idées, de mouvement, de beaucoup d'atmosphère et composé sous forme de tableaux. » La couleur qui domine est la poésie. Parmi la couleur et la vie, les tableaux touchent à plusieurs thématiques et à des ondes plus sombres comme la cruauté, l'espérance, la solitude et la mort.

Urbania Box, je n'imagine rien représente aussi une nouvelle voie pour la chorégraphe, un retour à la danse avec plusieurs danseurs. Sa conception a pris deux ans, explore de nouvelles sphères et exprime des choses qu'il lui restait à dire.

Les six danseurs de la troupe incarnent plusieurs personnages qui se dévoilent petit à petit. Et c'est ce qui rend ce spectacle accessible, sans toutefois être facile. Les spectateurs peuvent s'identifier avec les personnages, se laisser prendre dans l'atmosphère et être baignés de souvenirs.

Urbania Box, je n'imagine rien sera présenté les 2 et 3 novembre à 20 heures à la salle John L. Haar Theater, (au collège Grant McEwan Jasper Place).

Arts, délices et jazz!

LYNE LEMIEUX
Edmonton

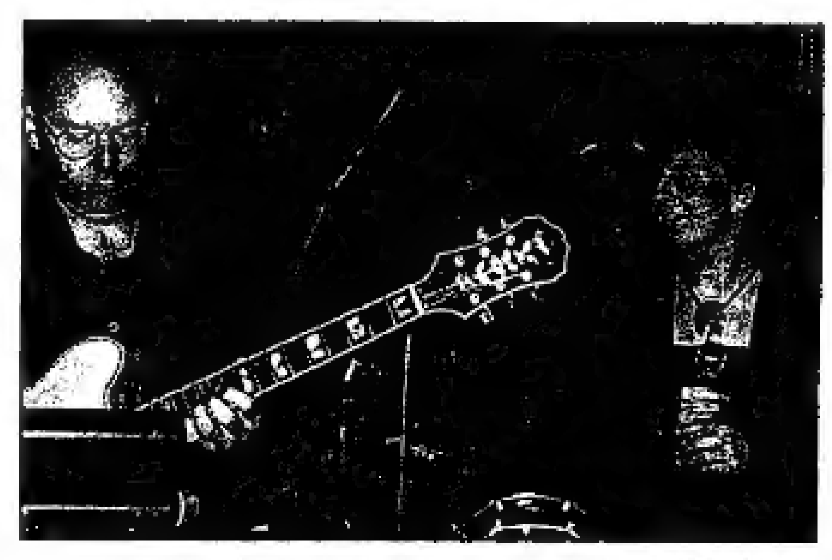


photo: Lyne Lemieux

Une des parties de la soirée au cours de laquelle Chantal Grégoire y est allée de quelques poésies.

Une cinquantaine de personnes se sont réunies samedi soir dernier au théâtre de La Cité francophone d'Edmonton pour la première soirée bénéfice du Centre de développement musical et du Centre d'arts visuels de l'Alberta.

Sous le thème « Jazz et Swing », les amis des arts ont pu participer à un encan silencieux d'oeuvres d'art des membres du Centre d'arts visuels. Fait intéressant à noter, la provenance de ces artistes était diversifiée ce qui a permis aux participants de connaître des artistes de Bonnyville, Saint-Paul, de Saint-Albert, Morinville et Edmonton.

La participation musicale était assurée par Jean-François Bugeaud, Pierre-Paul Bugeaud, Marc De Montigny, Jean-François Picard, Marc Beaudin, John Logan, Robert Walsh et Brett Miles qui ont interprété des airs envoûtants. Leur présence a véritablement donné le ton à la soirée. Nous avons eu droit à du très bon jazz et à des musiciens très talentueux.

Marie-Josée Ouimet dont la voix colle si bien à ce type de musique a encore une fois offert une prestation impeccable. Il serait agréable de voir cette jeune artiste interpréter plus souvent ce genre musical qui lui sied si bien.

Johanne Lamoureux et Claire Cadrin ont pour leur part constitué la surprise de l'événement. Ces deux artistes qui se font connaître plus souvent par leur interprétation de chants religieux ont cette fois fait éclater leurs cadres pour se livrer au jazz avec un dynamisme communicatif.

Deux artistes, Andrée-Julie Tardif et Marie Gervais créaient en direct des oeuvres que la caméra de Jean Patenaude nous permettait de voir évoluer sur écran. Il est fascinant de voir progresser une aquarelle à partir de quelques traits esquissés jusqu'au produit final.

La soirée s'est terminée par une lecture de poésie parfois audacieuse par Chantal Grégoire accompagnée d'une trame musicale. C'est tout un art de réciter des poèmes et l'auditoire fut conquis par l'expressivité de Mme Grégoire. Cette première soirée bénéfice est une activité qui devrait dorénavant s'inscrire dans les rencontres annuelles des amateurs d'art.



M. Gilles Rhéaume, conférencier invité de La CÉA

M. Gilles Rhéaume, Vice-président, Politiques publiques, entreprises et sociétés, du Conference Board du Canada (CBC) sera le conférencier invité, lors du premier dîner-conférence organisé par la Chambre économique de l'Alberta (La CÉA), le lundi 8 novembre à 11h30 chez Daltons au Greenwood Inn.

En effet, c'est une première pour La CÉA et certainement pas la dernière. Organiser ce genre d'activité et inviter des conférenciers à s'adresser aux gens d'affaires francophones font partie entre autres du mandat de La CÉA qui s'engage à fournir de l'information aux gens d'affaires sur le monde des affaires et aussi à favoriser le réseautage des gens d'affaires entre eux et avec des personnes-ressources .

Ce dîner-conférence est une belle occasion pour les entrepreneurs et professionnels francophones de la capitale provinciale de se rendre chez Daltons situé au 4485 Calgary Trail North Bound dans le même édifice que le Greenwood Inn pour entendre un spécialiste de l'analyse économique donner son opinion sur l'avenir de l'économie albertaine et canadienne à l'aube du nouveau millénaire.



La conférence de M. Rhéaume s'intitulera: « Perspectives économiques pour l'Alberta et le Canada pour le nouveau millénaire ». Nul doute qu'il sera intéressant d'entendre ce que M. Rhéaume aura à dire sur un sujet aussi d'actualité que l'avenir de l'économie albertaine et canadienne.

M. Rhéaume est un conférencier fort recherché et apprécié non seulement au Canada mais à travers le monde. Il détient un diplôme de 1er cycle en Philosophie de l'Université Carleton (1975), un diplôme de 1er cycle en Sciences sociales de l'Université d'Ottawa (1976) et une Maîtrise es arts en Science économique de la même université (1977).

Il travaille pour le CBC depuis 1981 et est responsable de la direction stratégique et des politiques administratives. Il est aussi responsable de cinq groupes de recherche, dont le Centre national sur le affaires et l'enseignement, le Programme de recherche sur les affaires et l'environnement, le Centre canadien sur les affaires et la collectivité, le Groupe de recherche sur l'information, l'innovation et la technologie, et le Groupe de recherche sur les politiques publiques. Il travaille avec les directeurs de ces groupes afin d'assurer le succès de leur direction stratégique, la production de produits et services de qualité, et la promotion des programmes.

Depuis 1994, M. Rhéaume est directeur du Conseil d'administration d'Ottawa-Carleton learning Foundation, membre du groupe de travail sur les instruments économiques et obstacles à de saines pratiques environnementales, pour le ministre fédéral des Finances et le ministre fédéral de l'Environnement.

Il a aussi été, en 1993, président du comité consultatif sur la revue de la règlementation d'Environnement Canada. De 1985 à 1996, il a été co-président du sous-groupe de travail sur les données de l'industrie du tourisme, du Groupe national de travail sur le tourisme. Et, de 1978 à 1986, il a été professeur à temps partiel au Département de sciences économiques à l'Université d'Ottawa.

Pour de plus amples informations ou pour réserver, veuillez, s.v.p., composer le (780) 414.6125 ou le 1.888.414.6123.





Le Conseil d'école veut plus de visibilité

DENISE LAVALLEE

Plamondon

Le nouveau conseil de l'école Beauséjour de Plamondon désire se faire connaître. Sur le comité, on retrouve des parents élus, un représentant des élèves, un enseignant et le directeur de l'école. Par le passé, le travail du conseil est souvent resté dans l'ombre. Cette année, une des priorités du nouveau conseil, c'est d'être plus visible auprès des parents et de la communauté.

Pour y arriver, une des premières initiatives a été d'approcher les médias locaux pour faire connaître les membres du nouveau conseil, il va aussi afficher sa photo à l'entrée de l'école. Les membres du conseil sont Louise Turgeon (présidente), Anna Labonté (vice-présidente), Sylvie Walton (secrétaire), Susette Ménard (conseillère), Denise L'Heureux (conseillère), Eileen Plamondon (conseillère), Marc Labonté (représentant du conseil étudiant), Karen Levoir (représentante du personnel de l'école) et André Roy (directeur de l'école).

photo: Denise Lavallée

De g. à dr. à l'arrière: Karen Levoir, Eileen Plamondon, Louise Turgeon, Sylvie Walton et André Roy à l'avant: Denise l'Heureux, Anna Labonté, Suzette Ménard et Marc Labonté

Cette année, le conseil d'école a de nombreux projets en marche. Une de ses priorités est de gérer la croissance de l'école Beauséjour qui accueille maintenant 127 élèves. À cet effet, l'école a rencontré le ministre responsable des infrastructures, Ed Stelmach pour demander la construction d'un gymnase et des espaces supplémentaires pour l'école. La réaction du ministre a été positive et la direction de l'école attend des nouvelles du gouvernement.

Avec l'agrandissement, l'école Beauséjour serait en mesure d'accueillir des activités d'envergure provinciale comme les Jeux francophones de l'Alberta et le RAJÉ, le rassemblement jeunesse provincial organisé par Francophonie jeunesse de l'Alberta. Par ces activités, l'école voudrait impliquer encore davantage la communauté dans les activités de l'école.

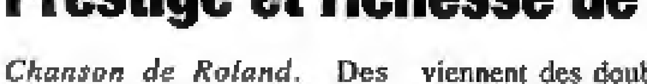
De plus, l'école Beauséjour va offrir un meilleur appui aux parents actuels et potentiels par l'entremise de nombreux nouveaux projets en collaboration avec le CÉCA (Centre d'éducation communautaire de l'Alberta). Par exemple, un programme d'alphabétisation permettra d'identifier et d'offrir de l'aide aux adultes analphabètes qui pourront ensuite mieux aider leurs enfants pour leurs travaux scolaires.

L'école organise aussi cet automne des cours de conversation française ouverts à toute la communauté mais répondant surtout aux besoins exprimés par les couples exogames. À cet effet, un comité de parents anglophones, le *English Parent's Advisory Committee* a été formé à l'école Beauséjour pour mieux intégrer et aider les parents qui ne parlent pas français.

Deux autres nouveaux programmes qui seront lancés cette année, le premier étant *Francophones aux couches*, en collaboration avec le SPEF (Société des parents pour l'éducation française), pour les parents des nouveaux-nés et *Main dans la main*, en collaboration avec le CÉCA, un groupe de jeux pour les touts-petits francophones.



Sur le bout de la langue



Prestige et richesse de l'ancien français

Annie Bourret (APF)

Lorsque Hugues Capet («vêtu d'une cape»), roi de France, installe sa cour à Paris vers 967, il adopte le dialecte de la région : le francien, ou ancien français. À cause de son grand prestige politique (il a le soutien de l'Église, une institution fort importante à l'époque), ce dialecte rayonne en France et en Europe. Une nouvelle littérature se forme : roman courtois, poésie et chansons de geste, dont la plus connue est *La Chanson de Roland*. Des auteurs d'Allemagne et d'Italie, notamment Marco Polo, écriront en «langue françoise».

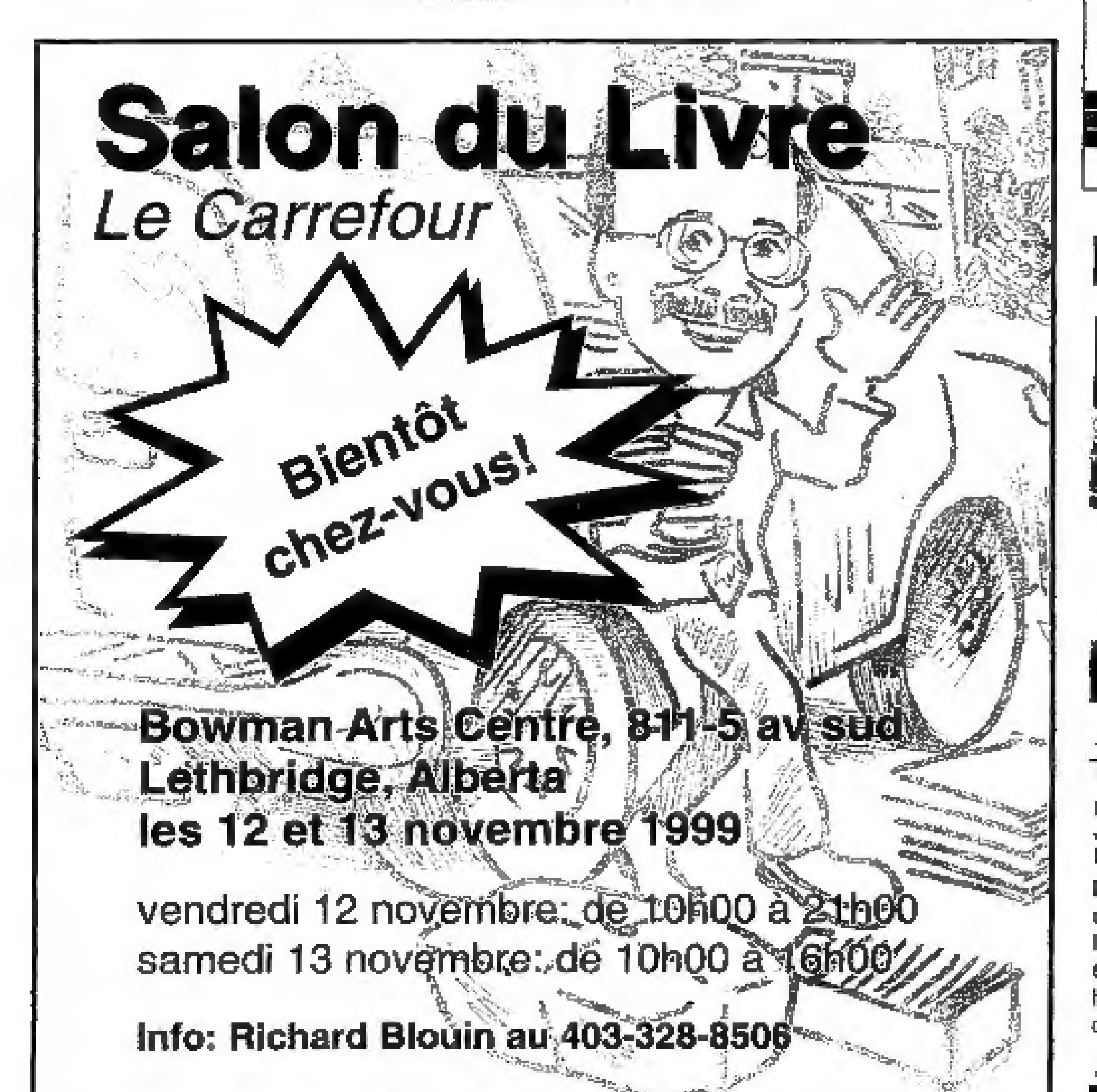
De plus, à la suite de l'expédition de Guillaume de Normandie (bataille de Hastings en 1066), le françois s'implante en Angleterre et donne naissance à une littérature importante, dite anglo-normande. Pendant 300 ans, le françois règne comme langue officielle de l'élite (à la cour, notamment), alors que l'anglais est la langue du peuple. C'est d'ailleurs de là que viennent des doublets comme *deceased* et *dead* (*deces* en ancien français et *dead* en ancien anglais) ou encore *to desire* et *to want* (*desirer* en ancien français et *wante* en ancien anglais). La nécessité d'apprendre le français était telle qu'on doit aux Anglais les premières études de notre grammaire, au XIV[e] siècle, deux siècles avant qu'on ne le fasse en France.

La langue d'alors jouit d'une très grande liberté. On crée presque toutes les conjonctions qui existent aujourd'hui, comme *de sorte que, puisque, car, pourvu que*. On les produit en grand nombre, en les variant sans cesse. La conjonction *dès que* (en ancien français *des que*) a déjà sa fonction d'aujourd'hui, mais signifie également *aussitôt que, puisque, quant au fait que, lorsque*, selon le contexte. L'usage des prépositions n'est pas fixé. Un complément de nom comme *le fils d'Hugues* se serait indifféremment écrit *le fils Hugon, le fils à Hugon* et *le fils de Hugon*.

Cette même richesse se reflète dans le vocabulaire et la prononciation. Il existe alors 27 verbes pour exprimer la joie de vivre, 37 façons d'exprimer la notion de combat, 18 synonymes d'*attaquer* et 15 adverbes signifian «beaucoup» (*mout, plenté, une grant masse, fortment*). L'ancien français compte près de 50 sons - nous n'en utilisons que 33 aujourd'hui.

Vers le XII[e] et le XIII[e] siècles les trois principaux éléments de la phrase existent : le sujet, le verbe et le complément, encore que leur combinaison varie car l'ancien français avait conservé deux des six déclinaisons du latin. Les phrases *Pierres frappe Paul* et *Paul frappe Pierres* avaient le même sens, le *s* final de Pierre indiquant qu'il est le sujet du verbe. Dans *ne pot garder ses paroles la duchoise*, la phrase commence par le verbe *ne peut garder*, suivi du complément *ses paroles* et du sujet *la duchesse*. Et dans *Amistie grande Guillaume vous mande*, c'est le complément *grande amitié* qui débute la phrase. Il existe tout de même une tendance générale à mettre le verbe en seconde position dans la phrase, ce qui en fait la charnière du sens. La notion verbale, caractéristique de notre syntaxe, domine déjà la phrase française.

Envoyez vos commentaires à abourret@bc.sympatico.ca ou à la rédaction du journal.







Le monde vu par Chopin Lemieux

CHOPIN LEMIEUX

Edmonton

Minou! Êtes-vous prêts là?

Bon! Ça m'énerve moi tout ce monde qui me pousse dans le dos pour écrire un texte. Oh, la, la! maman va pas être contente, y'a encore des poils coincés dans le clavier! En plus, j'ai rien à me mettre sous la dent. Si je me mets à miauler ou à faire le beau, ça va peut-être attirer son attention et elle pourrait alors écrire mon texte!

Bon, bah, ça pas l'air de marcher! On m'a invité à vous parler des défis de la francophonie pour le prochain millénaire. Comme si les humains avaient appris quelque chose dans le dernier! Inquiétez vous pas je vous parlerai pas de politique y en assez d'une dans la famille qui ... bon, je suis mieux de pas me mettre dans le trouble, moi c'est quand même elle qui paie la bouffe.

Quand même, pensez vous vraiment que c'est vous autres qui menez le monde? Je vais vous dire la vérité et assoyez-vous pour ne pas tomber en bas de votre piédestal, LES ANIMAUX MÈNENT LE MONDE. Enfin quand je dis les animaux, je veux dire les chats surtout évidemment.

Vous riez hein! mes bonjours, vous autres! Vous perdez rien pour attendre.

Non mais rendez-vous compte, sans les moutons, les vaches, les poules, les cochons, l'être humain serait bien obligé de manger son prochain encore plus qu'il ne le fait aujourdhui.

Sans chevaux, les pionniers ne se seraient pas rendus bien loin. Croyez moi j'étais là! Ben oui, oubliez pas qu'un chat a sept vies . J'ai connu Marie-Antoinette, Winston Churchill, Joseph Plamondon, Georges Bugnet et Cléopâtre! D'ailleurs parlez moi de ça, en Égypte ils savaient vivre eux autres, ils avaient compris que les chats sont des dieux. Toutanchaton était un pharaon très connu!

Mais je m'éloigne de mon sujet ça me fait penser à quelqu'un ça ... Bon en tout cas la francophonie c'est comme les chats c'est autonome. C'est quand tu penses que c'est dompté, que ça te prépare une surprise. Quand tu penses que tu l'as comprise, elle pose un geste qui te désarçonne. Tu penses qu'elle dort, mais non, elle réfléchit à son prochain projet. Tu la trouves trop fière, elle se rapproche en ronronnant. Tu la penses acquise, elle t'envoie un coup de griffe dans les mollets, mais surtout quant tu vas pas trop fort, elle vient te retrouver d'on ne sait où. C'est quand tu la cherches que tu te rends compte, qu'elle ne t'a jamais quittée, elle s'est juste cachée pour te donner le plaisir de penser que c'est toi qui l'a retrouvée

...(Prix) suite de la page 3

le besoin, elles offrent leurs conseils et leur soutien et parlent au nom de celles qui ne peuvent le faire elles-mêmes»

Mme Anne-Marie Perry, de Tignish, Île-du-Prince-Édouard, est chef de file, innovatrice, mentor et femme d'affaires. Mère de neuf enfants dont sept filles, elle a consacré sa vie à la collectivité acadienne de l'IPE. À l'âge de 82 ans, le carnet de route de cette dame dynamique, enseignante dès l'âge de 17 ans, inclut une participation à l'Association des enseignants acadiens, au conseil scolaire, au West Prince Regional Services Centre, aux Dames auxiliaires de la Légion royale canadienne et à la Prince Edward Island Housing Corporation. Mme Perry a représenté l'Île-du-Prince-Édouard auprès du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme où elle a largement contribué à l'élaboration de recommandations de principes sur la réforme des pensions et de la fiscalité par rapport aux femmes. «Dans ce temps-là, les femmes avaient peur de se défendre elles ne se faisaient pas confiance pour donner leurs opinions et de parler pour elles-mêmes. C'était important de redonner aux femmes leur sens de la fierté, leur confiance en elles-mêmes si jamais elles en avaient déjà eu, c'est ça qu'on a fait et c'est toujours pour ça que j'ai travaillé si fort» déclarait-elle avec passion, suite à la remise des prix.

Mme Perry poursuit toujours son engagement en faisant activement la promotion de l'éducation en langue française et de la culture acadienne dans sa province. Son influence et son intérêt ont façonné la vie d'un grand nombre de femmes anglophones et francophones.

Mme Bertha Allen, d'Inuvik, T.N.-O., fut reconnue pour son leadership en tant que présidente du Conseil consultatif sur la condition de la femme des territoires du Nord-Ouest. Seule femme membre de la Commission Bourque, elle a participé à la rédaction de la nouvelle constitution de la région ouest des Territoires du Nord-Ouest.

Mme Maria Eriksen de Calgary a joué un rôle primordial dans la fondation du Calgary Status of Women Action Committee, du Alberta Status of Women Action Committee et à la mise en place de programmes d'étude des femmes au Mount Royal College et à la University of Calgary. Elle est aussi membre fondatrice et présidente de la fondation «Famous Five»

Mme Enid Page, d'Aylmer, Québec, est une collaboratrice influente auprès d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux. Elle a façonné les politiques en tant que conseillère ainsi que porte-parole canadienne au niveau national et international. Elle a joué un rôle de premier plan à la création de «MATCH», un organisme qui s'intéresse à l'égalité des femmes en Afrique, en Amérique latine ainsi que dans les Antilles et en Asie

Dr Bette Stephenson de Richmond Hill en Ontario encouragea les femmes médecins de famille à se regrouper pour s'affilier au département de médecine générale du «Women's College Hospital» le premier du genre à Toronto. Elle a joué un rôle actif en fournissant aux femmes vivant dans la pauvreté, de l'information sur le contrôle des naissances et la planification familiale. Convaincue que les femmes sont en mesure d'apporter une contribution importante et de réaliser de grandes choses au sein de leurs collectivités, elle continue de conseiller les nombreuses personnes qui la consultent au sujet de la promotion des enjeux qui intéressent les femmes au Canada.

Suite à la remise des prix, les invités profitaient d'une réception vin et fromage avant de se rendre à l'Olympic Plaza au centre-ville de Calgary, pour la cérémonie de dévoilement du monument de bronze « Les femmes sont des personnes! » créé par l'artiste albertaine Barbara Paterson et offert aux citoyens de Calgary.

Adrienne Clarkson, Gouverneure générale, Ralph Klein, Premier ministre de l'Alberta, Al Duerr, maire de Calgary, Joyce Fairbairn, Sénatrice et Marcia McClung ont participé à cette cérémonie. Les statues de bronze assises font 1,50m (5 pi.) de haut et celles qui sont debout, Nellie McClung et Irene Parlby, font 2,10m (7 pi.).

Le Conseil d'administration de la fondation «Famous Five» dont la présidente est le Dr Maria Eriksen et le Bureau de direction dont la présidente est Mme Frances Wright, peuvent se féliciter du succès de cette étape d'un projet exceptionel. Le 18 octobre 2000, un deuxième moulage de ce monument sera inauguré sur la Colline du Parlement à Ottawa. Il sera offert au peuple canadien.

AVIS DE MISE EN CANDIDATURE

Local Authorities Election Act (article 16)

RÉGION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU CENTRE-SUD NO 4

province d'Alberta

Avis est donné par la présente que le jour de mise en candidature est fixé au lundi 1 novembre 1999 et que les noms des candidats ou candidates à être aux postes suivants pourront être soumis au bureau du Conseil de coordination de la RÉGION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU CENTRE-SUD NO 4 entre 10h00 et midi à la date indiquée

POSTES VACANTS	# DE POSTES	# DE SUBDIVISION #
Un CONSEILLER ou une CONSEILLÈRE élu par les parents des élèves inscrits à l'école francophone à Queen's Park à Calgary	1	1
Deux CONSEILLERS ou CONSEILLÈRES élus par les parents des élèves inscrits à l'école Ste-Marguerite-Bourgeoys à Calgary	2	2
Un CONSEILLER ou une CONSEILLÈRE élu par les parents des élèves inscrits à l'école La Vérendrye à	1	3
Un CONSEILLER ou une CONSEILLÈRE élu par et redevable à tous les électeurs	1	4

Les formulaires de mise en candidature sont disponibles, pendant les heures d'affaires, aux écoles mentionnées ci-dessus ou au bureau du Conseil de coordination de la Région scolaire francophone du Centre-Sud située à la suite 200, 4800 chemin Richard s. o. dans la ville de Calgary en Alberta.
Téléphone (403) 229-2999

Un candidat ou une candidate doit satisfaire aux exigences suivantes

1. avoir 18 ans ou plus
2. être citoyen canadien ou citoyenne canadienne ,
3. avoir résidé continuellement en Alberta pendant les six (6) mois précédant la date de mise en candidature c'est-à-dire, être résidant de l'Alberta depuis au moins le 1 mai 1999 ,
4. ne pas être inéligible en vertu de la *loi sur l'élection des administrations locales (Local Authorities Elections Act)* ou de la *Loi scolaire (School Act)*.

Les formulaires de « Mise en candidature et consentement du candidat ou de la candidate » doivent être signés par au moins cinq (5) parents ayant le droit de voter en vertu de l'article 223.4(1) de la *loi scolaire (School Act)*.

Daté à Calgary dans la province d'Alberta, ce 13[e] jour d'octobre 1999

Paulette Briand
Directrice du scrutin

Les trésors de la Cité

DEBORAH MAHAUX
Collaboration spéciale

Edmonton

Savez-vous où est la capitale du miel en Alberta? Ou encore combien il en coûte pour envoyer un colis d'un kilo par canoé jusqu'à Iqaluit? Vous le sauriez si vous aviez participé au rallye/chasse au trésor organisé par l'ACFA régionale d'Edmonton, lors du *Rond Point 99* les 15 et 16 octobre derniers à la Cité francophone d'Edmonton.

Samedi matin, armés de mallettes, loupes miroirs et autres équipements nécessaires, huit couples exogames (couple avec seulement un des partenaires francophone) ont entrepris de trouver la cachette de *Gribbit* la grenouille. En effet, le groupe voulait que la mascotte de l'ACFA dévoile où allait se dérouler la prochaine fête-franco. Les équipes ont cherché les indices placés un peu partout à l'intérieur de la Cité dans le but de retrouver la dite grenouille. L'activité leur a donné l'occasion de parler en français…tout en découvrant ce que la Cité avait à offrir.



photo: Deborah Mahaux

Après deux heures de recherche, les participants ont trouvé la fameuse cachette de *Gribbit* pour ensuite se rassembler pour discuter de l'activité. D'ailleurs plusieurs prix offerts par des organismes de la Cité francophone ont été remis aux participants qui ont beaucoup apprécié l'activité. «Ce rallye m'a aidée à découvrir des ressources qui sont à ma disposition à la Cité» citait Mme Suzanne Béland. Tous sont partants pour participer à d'autres activités visant les couples exogames. «J'aimerais qu'on fasse un vin et fromage, cette idée d'activité sociale en français, conçue pour les couples exogames est à refaire» disait Danielle Steenwinkel.

...(Centenaire) suite de la page 3...

les religieuses n'avaient pas d'argent.

Elles accompagnèrent le religieux qui avaient suivi des cours d'ukrainien pour célébrer des messes et instruire de futurs popes dans leurs fonctions. C'est ainsi que la communauté ukrainienne put conserver sa foi et sa culture. Un bel exemple de multiculturalisme avant la date!

France Levasseur-Ouimet a aussi pris la parole pour présenter son dernier-né un livre racontant l'histoire de cette paroisse qui fut un peu beaucoup aussi l'histoire de la communauté francophone de cette époque. On ne compte plus le nombre d'organismes dont les premières réunions au sous-sol de l'église ont donné lieu à des projets, à des institutions encore bien vivantes aujourd'hui telles *Le Franco*, l'ACFA, CHFA, etc.

Il faut absolument se procurer cet ouvrage et le vidéo de Jean Patenaude pour apprendre à découvrir et redécouvrir cette richesse patrimoniale et architecturale de notre province. Comme l'indiquait la présidente de l'ACFA provinciale, Mme Suzanne Dalziel: « Saint-Joachim a été parfois notre refuge, souvent notre rempart, toujours notre étendard. St-Joachim pour les francophones, c'est chez nous. Aujourd'hui nous sommes dispersés, mais nous n'oublions pas nos racines. Saint-Joachim c'est notre chêne, il nous faut en prendre soin ».

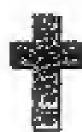
PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service, **LE FRANCO** vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines Plus de 20 mots: 0,10 $ de plus par mot. Annonces encadrées: 3,50$ de plus. Vous devez ajouter 7% (TPS).

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste avant le lundi midi (12h00) . Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 780-465-6581 avant le lundi midi.. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

LE FRANCO 201, 8527 - 91e Rue Edmonton (AB) T6C 3N1
Tél.: 780-465-6581



PRIÈRES

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la PRIÈRE AU ST-ESPRIT, la PRÈRE ST-JUDE et la PRIÈRE à Mère Térésa. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 26,75$ (TPS incluse). N'oubliez pas d'inscrire vos initiales. Retournez le tout à:

LE FRANCO
8527, 91e Rue
Edmonton (AB)
T6C 3N1

Paroisses francophones

Messes du dimanche

CALGARY

Ste-Famille
1719- 5 Rue S.O
samedi: 17h
dimanche: 10h30

CENTRALTA

Legal
Paroisse St-Emile
Dimanche: 9h30

St-Albert
Chapelle
Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

EDMONTON ET ALENTOURS

St-Thomas d'Aquin
8410-89e Rue
Samedi:16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Immaculée-Conception
10830-96e Rue
Dimanche:10h30

St-Anne
9810-165e Rue
Dimanche: 10h30

Paroisse St-Joachim
9928-110e Rue
Dimanche: 10h30

Beaumont, St-Vital
4905-50e Rue
Dimanche: 9h30

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

ST-PAUL

1er, 3e et 5e samedi
à 19h30
Dimanche: à 9h30

Le Franco sur le Net:
www.francalta.ab.ca/communic.htm

Une opportunité pas de l'opportunisme



Air Canada annonce un plan novateur et pratique afin de restructurer l'industrie canadienne du transport aérien.

Notre solution propose une valeur réelle immédiate aux actionnaires, une plus grande sécurité pour les employé(e)s et un plus grand choix pour les consommateurs, garantissant ainsi que le contrôle de l'industrie demeure au Canada. Non seulement la solution est-elle conforme aux cinq principes du gouvernement fédéral, mais elle les dépasse de loin. De plus, elle ne nécessite aucune modification législative et elle sera soumise au Bureau de la concurrence pour un examen complet.

DE CONCERT DANS LES AIRS

Nous nous proposons d'acquérir Canadian Airlines Corporation pour qu'elle œuvre en tant que filiale. Air Canada et Canadian Airlines continueront toutes deux de fonctionner comme des entités distinctes, chacune avec des lignes intérieures rationalisées et des lignes internationales étendues. Air Canada demeurera au sein du réseau Star Alliance, alors que le nouveau partenariat proposé avec Delta Air Lines aidera Canadian Airlines à améliorer son service transfrontalier.

Les deux compagnies aériennes conserveront leurs propres équipes de dirigeants, et ce, à leurs sièges sociaux respectifs de Montréal et Calgary. Notre solution garantit que toutes les collectivités actuellement desservies par l'un ou l'autre des transporteurs ou leurs filiales respectives continueront de l'être. De plus, nous allons étendre nos opérations transfrontalières et tirer profit des occasions de développement international. Les milles ou points des programmes de grands voyageurs de chaque compagnie seront honorés et les très populaires ventes de sièges continueront d'exister.

Afin d'être encore plus concurrentielle, Air Canada mettra sur pied un nouveau transporteur à bas prix, situé à Hamilton en Ontario. Administrée par une équipe de gestionnaires entièrement indépendante, cette entreprise débutera ses activités avec une dizaine d'appareils pour desservir jusqu'à 20 destinations canadiennes.

PAS DE FUSION, PLUS D'OCCASIONS

Le plan d'Air Canada respecte les droits, les intérêts et les aspirations futures de ses employé(e)s et autres employé(e)s œuvrant dans l'industrie aérienne.

Nous proposons le rapatriement au Canada des fonctions imparties à AMR aux États-Unis; le nouveau transporteur à bas prix créera 500 nouveaux emplois à Hamilton et 300 autres seront préservés, ailleurs au Canada; il y aura embauche de personnel pour de nouvelles lignes internationales; et la proposition d'un partenariat entre Canadian Airlines et Delta créera des occasions supplémentaires de lignes transfrontalières pour les appareils et le personnel de Canadian Airlines.

Notre solution prévoit une réduction nette d'au plus 2500 emplois, elle se fera en grande partie par attrition et, au besoin, départs à la retraite anticipés ou remise d'indemnités pour cessation volontaire d'emploi. D'autres se verront offrir des occasions d'emplois alternatifs. Nous garantissons que nos employé(e)s et leurs syndicats seront consultés avant toute modification pouvant avoir des répercussions sur eux.

LES ACTIONNAIRES EN PROFITENT

Pour les actionnaires d'Air Canada, notre proposition offre de racheter 35% des actions d'Air Canada à raison de 12$ au comptant par action pour une valeur totale de 800 millions de dollars. Cela signifie aussi que les bénéfices futurs seront répartis entre 35% moins d'actions. Résultat, les actionnaires d'Air Canada posséderont 100% (90% sur une base de dilution totale) d'une société en bonne santé financière et élargie, disposant de partenaires puissants.

Aucun individu ni aucune entité ne détiendra plus de 10% de la propriété ou des droits de vote, il n'y aura pas de nouveaux administrateurs et aucuns frais d'administration ne seront payés à quelconque transporteur extérieur. En bref, l'entreprise ne sera pas contrôlée par des intérêts étrangers. Même si les investissements proviennent de diverses sources, incluant United Airlines et Lufthansa, aucune d'entre elles n'aura droit de vote ou de représentation au sein du conseil.

Pour les actionnaires de Canadian Airlines, la solution préconisée par Air Canada représente une offre de 2$ au comptant par action et, contrairement à l'offre d'Onex/AMR, avec moins de conditions s'y rattachant.

LA SOLUTION POUR LE CANADA

La solution d'Air Canada s'appuie sur le potentiel des transporteurs aériens du Canada. Elle garde le contrôle au Canada. Elle répond aux préoccupations du gouvernement, apporte une valeur sûre aux actionnaires et aux employé(e)s. Plus que tout, elle sert mieux les besoins de nos consommateurs, à savoir le public voyageur. La proposition d'Air Canada appartient vraiment au Canada.

Pour plus de renseignements, visitez le site d'Air Canada au www.aircanada.ca
Au cours des prochains jours et semaines, nous continuerons le dialogue avec les Canadiens et Canadiennes.
Veuillez surveiller nos annonces dans ce quotidien ou ailleurs.

www.aircanada.ca **AIR CANADA** 